

Le 17 janvier 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 17 janvier 2017 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2017-01-001 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 17 janvier 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. **MOT DU MAIRE**

2017-01-002 **3.** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 17 janvier 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE

Le 17 janvier 2017

7.1.1	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 624-2 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT FIXANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DE SES AUTRES MEMBRES
7.1.2	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-2 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - RMH 330
7.1.3	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 642 / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	AUTORISATION DE PAIEMENT DE CERTAINES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES / 2017
7.2.3	COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
7.2.4	TRANSPORT SOLEIL INC. / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET QUOTE-PART 2017
7.2.5	MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
7.2.6	SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
7.2.7	AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
7.2.8	VILLE DE PINCOURT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
7.2.9	RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
7.2.10	OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TERRASSE-VAUDREUIL / BUDGET 2017
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2017-01-003 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 13 DÉCEMBRE 2016

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 13 décembre 2016 sans modification.

ADOPTÉE

2017-01-004 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2017-01-005 7.1.1 **AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 624-2 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT FIXANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DE SES AUTRES MEMBRES**

Le conseiller M. Roger D'Antonio donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement numéro 624-2 modifiant le règlement fixant la rémunération du maire et de ses autres membres.

2017-01-006 7.1.2 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-2 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - RMH 330**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 637-2 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 637-2 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement numéro 637 – RMH 330 ».

ADOPTÉE

2017-01-007 7.1.3 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 642 / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 642 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 642 intitulé :

« Règlement imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services ou activités ».

ADOPTÉE

2017-01-008 7.2.1 **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent cinquante-deux mille neuf cent quarante-huit dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (152 948,97 \$).

ADOPTÉE

2017-01-009 7.2.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DE CERTAINES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement suivant les limites budgétaires autorisées, soit par résolution, soit par règlement, soit par contrat en vigueur, des dépenses incompressibles suivantes :

- Salaires et allocations des élus et employés de la Municipalité;
- Contributions de l'employeur;
- Contrats approuvés par résolution du conseil municipal;
- Services de communication;
- Services d'électricité et de chauffage;
- Frais d'immatriculation des véhicules;
- Divers droits, cotisations, abonnements et licences;
- Assurances générales et collectives;
- Service de la dette (capital et intérêts);
- Frais de carburant et déplacements;
- Toute autre dépense pour laquelle la Municipalité encourrait des pénalités si elle n'était autrement payée dans les délais impartis entre le fournisseur et la Municipalité et dont la dépense est déjà autorisée par cette dernière le cas échéant.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-01-010 7.2.3 COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'année 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice financier 2017;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2017 soit établie à trente et un mille cinq cent deux dollars (31 502 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-01-011 7.2.4 TRANSPORT SOLEIL INC. / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET QUOTE-PART 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'ACCEPTER les prévisions budgétaires préliminaires quotes-parts totales de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent vingt-et-un dollars et quatre-vingt-dix cents (497 221,90 \$) pour l'année 2017 de Transport Soleil inc. pour un budget équilibré de 1 million cent soixante-quatre mille trois cent cinquante-quatre dollars (1 164 354 \$);

D'ACCEPTER la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil au montant de sept mille neuf cent cinquante-sept dollars et trente-neuf cents (7 957,39 \$);

D'ACCEPTER la grille tarifaire 2017;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Ron Kelley atteste avoir les crédits nécessaires au budget opérationnel pour effectuer la dépense et en autorise le paiement.

ADOPTÉE

2017-01-012 7.2.5 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges pour l'exercice financier 2017;

QUE la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2017 soit établie à cent quinze mille huit cent soixante dollars (115 860 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-01-013 7.2.6 SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires des services policiers présentées par la Sûreté du Québec pour l'année 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Sûreté du Québec pour l'exercice financier 2017

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2017 soit établie à cent cinquante et un mille soixante dollars (151 060 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-01-014 7.2.7 AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par l'Agence métropolitaine de transport pour l'année 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de l'Agence métropolitaine de transport pour l'exercice financier 2017;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2017 soit établie à soixante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-neuf dollars (64 589 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-01-015 7.2.8 VILLE DE PINCOURT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Ville de Pincourt pour l'année 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2017;

QUE la contribution financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2017 pour l'assainissement des eaux usées soit établie à deux cent soixante-dix-sept mille treize dollars (277 013 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-01-016 **7.2.9** **RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017**

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par la Régie de l'Eau de L'Île-Perrot pour l'année 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de la Régie de l'Eau de L'Île-Perrot pour l'exercice financier 2017;

QUE la quote-part de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'année 2017 soit établie à cent soixante-deux mille deux cent soixante-quinze dollars (162 275 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-01-017 **7.2.10** **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TERRASSE-VAUDREUIL / BUDGET 2017**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'APPROUVER le budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Terrasse-Vaudreuil tel que présenté et approuvé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) en date du 10 novembre 2016.

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2017-01-018 **14.** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 17 janvier 2017 à 19 h 57.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière